



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Nord  
éducation  
nationale

Lille, le 5 octobre 2018

Le Directeur Académique des Services de  
l'Education Nationale

à

Mesdames et Messieurs les Directrices et  
Directeurs écoles publiques  
S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
l'Education Nationale

Objet : Gestion académique des sorties et voyages scolaires  
Annexes : Guide utilisateur établissement - MOBILELEVES  
Imprimés à joindre, sorties avec nuitées uniquement  
Guide pratique des démarches à effectuer

Division des Elèves et  
de la Vie des Etablissements

Bureau Action Educatrice et  
Politiques Interministérielles

Dossier suivi par

Anne Lise VANDAMME  
Gestionnaire

Téléphone  
03 20 62 33 01

Télécopie  
03 20 62 31 78

Courriel  
dsden59.deve-baepi@ac-lille.fr

1, rue Claude Bernard  
59033 Lille cedex

L'Ecole mobilise toutes les ressources dont elle dispose pour assurer la sécurité des élèves. Dans ce contexte de vigilance accrue, l'académie doit être en mesure d'identifier et de localiser à tout moment les élèves dont elle a la responsabilité. Cette nécessité revêt toute son importance lors des voyages et sorties scolaires, sur le territoire français comme à l'étranger.

A cette fin, je vous rappelle qu'il vous est demandé d'utiliser l'application académique dénommée "**MOBILELEVES**" qui permet de recenser les déplacements d'élèves, en France et à l'étranger.

Vous trouverez en pièces jointes les imprimés à déposer sur Mobilélèves, lors de vos déclarations de « sorties scolaires avec nuitées » (Schéma de conduite, fiche d'information sur les transports sur place, liste des élèves et des encadrants, emploi du temps). Vous noterez qu'il s'agit des annexes 3bis, 5, 6 et 7 constitutives du dossier de « Demande d'autorisation de départ en sortie scolaire avec nuitées ».

La saisie dans l'application ne se substitue pas à l'envoi du dossier complet de demande d'autorisation sous sa forme habituelle.

Une annexe récapitulative intitulée « guide pratique des démarches à effectuer » vous aidera lors de vos déclarations de sorties scolaires sur Mobilélèves et sur Ariane, le cas échéant.

**Je souligne ici l'importance d'opérer une déclaration systématique via cette application académique, conformément aux instructions portées sur le « guide pratique des démarches à effectuer ».**

L'application "**ARIANE**", développée par le Ministère des Affaires Etrangères, doit également être renseignée pour toute sortie ou voyage scolaire à l'étranger, afin que les postes diplomatiques soient informés de la présence d'élèves français en dehors du territoire national (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>).

Je vous remercie de la bonne prise en compte de cette demande au regard du contexte actuel.

Le Directeur Académique des  
Services de l'Education Nationale,  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Education Nationale du Nord,

Jean Yves BESSOL

**Guide pratique des démarches à effectuer**  
**Ecoles publiques du département du Nord**

<b><u>Sorties en France</u></b>	Déclaration (saisie) dans l'application Mobilélèves	Autorisation du DASEN	Déclaration (saisie) dans l'application ARIANE*	Remarques
Sorties régulières dans l'académie, inscrites à l'emploi du temps	<b>NON</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	
Sorties régulières hors académie, inscrites à l'emploi du temps	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	
Sorties occasionnelles sans nuitée, dans ou hors académie, avec ou sans transport	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>	
Sortie(s) scolaire(s) avec nuitée(s)	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>Rappel, déposer en même temps un dossier d'autorisation sous forme papier et l'envoyer à la DSDEN du Nord (DEVE)</b>

<b><u>Sorties à l'Etranger</u></b>	Déclaration (saisie) dans l'application Mobilélèves	Autorisation du DASEN	Déclaration (saisie) dans l'application ARIANE*	Remarques
Sorties régulières inscrites à l'emploi du temps	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>OUI</b>	<b>Ex : sortie piscine en Belgique</b>
Sorties occasionnelles sans nuitée	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>OUI</b>	
Sortie(s) scolaire(s) avec nuitée(s)	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>Rappel, déposer en même temps un dossier d'autorisation sous forme papier et l'envoyer à la DSDEN du Nord (DEVE)</b>

Se référer aux consignes de l'IEN de circonscription pour lui communiquer toutes les informations nécessaires qu'il jugera utile.

\* *Chemin d'accès pour l'application Ariane sur le site du Ministère des Affaires Etrangères :*

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>